

*Attribution de temps*

Le projet de loi que nous étudions actuellement sur la privatisation d'Air Canada est un projet de loi incroyablement important. On sait tous l'importance d'Air Canada pour le Canada. On sait ce que veut dire Air Canada dans les endroits les plus éloignés de notre pays. On reconnaît l'importance d'Air Canada dans des endroits presque inaccessibles aux compagnies privées d'aviation, pour permettre aux Canadiens de mieux voyager, de sortir de leurs villages, de leurs villes, de leurs cantons, et de voyager au Canada. C'est un projet de loi qui risquerait de rendre beaucoup plus difficile le voyage aux Canadiens à travers tout le pays. Et on veut nous faire voter ce projet de loi-là à la vapeur, après seulement, je pense, sept heures de débat. Sept heures de débat, madame la Présidente, c'est presque insensé. Alors qu'on a donné des journées et des journées de débat sur des projets de loi moins importants, voilà que pour un projet de loi majeur, on se «tanne», pour employer une expression très québécoise, on se fatigue, puis on dit: «On est impatient, c'est assez!» Soudainement, le gouvernement réalise qu'ils sont 200 députés et que par tous les moyens possibles, ils vont imposer leurs vues aux Canadiens et à la Chambre des communes.

Mes collègues qui ont parlé avant moi ont très bien donné tous les détails. Il s'agit d'un projet de loi important qui devra privatiser notre principale compagnie d'aviation, Air Canada.

Le gouvernement, pour toutes sortes de raisons, n'est pas allé dans la direction qu'il aurait aimé prendre, c'est-à-dire privatiser entièrement, puisque le très honorable premier ministre (M. Mulroney) avait fait une promesse en disant que jamais il ne privatiserait Air Canada. Alors, ils le font à moitié. Donc, il nous faut examiner encore plus les raisons qui amènent le gouvernement à n'offrir que 45 p. 100 de la privatisation. On sait très bien que le voeu de certains ministres aurait été de privatiser entièrement. Ou bien on privatise, ou bien on ne privatise pas! Mais probablement pris par des promesses faites dans un moment de panique ou dans un moment où on devait répondre aux gens d'Air Canada, alors on a dû dire dans certains milieux: «Non, non, on ne privatisera pas Air Canada.» Alors, on est pris dans ce dilemme, puis on nous demande à nous, la Chambre des communes, de dénouer ce problème gouvernemental.

Mes collègues ont très bien exposé, madame la Présidente, pourquoi nous nous objectons. Nous nous objectons à passer ce projet de loi rapidement, parce qu'il y a tellement d'implications. Il y a tellement d'implications pour les employés d'Air Canada. Il y a tellement d'implications pour la population du Canada. Il y a tellement d'implications de toutes sortes que c'est le devoir des parlementaires, quel que soit le nombre que nous soyons dans l'Opposition, c'est notre devoir de bien examiner un projet de loi aussi important que celui-là.

Et comme le soulignait mon whip qui m'écoute attentivement, on ne peut pas se permettre de donner son consentement, d'acquiescer au voeu du gouvernement aussi rapidement que cela. On s'attend bien dans la population canadienne que l'Opposition qui a une fonction, celle de bien examiner un projet de loi, puisse le faire, puisse la défendre, puisse écouter les représentations des Canadiens et des Canadiennes à travers tout le pays pour savoir si ce que l'on s'appête à voter est bien dans les intérêts des Canadiens et des Canadiennes.

Je vois mon collègue du Nouveau-Brunswick. Je sais très bien qu'une privatisation partielle, mal faite, peut entraîner des problèmes énormes pour les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'ils auront à voyager, peut entraîner des problèmes énormes pour mon collègue qui vient de Terre-Neuve, pour mon collègue qui vient de Cape Breton, pour les gens qui viennent du Nord-Ouest québécois, qui viennent de la Gaspésie, qui viennent de la région de Québec. On a le droit d'étudier beaucoup plus sérieusement, sans panique, ce projet de loi. Et le gouvernement est impatient, réalisant soudain que les quatre ans de son mandat de cinq achèvent. Ils ont cinq ans. Mais réalisant qu'il aimerait probablement déclencher des élections à l'automne, il décide soudainement de dire: «On va les prendre, les députés, par la fatigue.»

On nous a convoqués ici le 4 ou le 5 août dernier, je pense, pour discuter d'un projet de loi, dans la panique encore, pour faire peur aux Canadiens et aux Canadiennes, aux Québécois et aux Québécoises, sur la question de l'immigration, semblerait-il, d'illégaux. On a paniqué, on a rappelé le Parlement. Ce pour quoi nous avons été rappelés, ce n'est même pas encore passé par la Chambre ni par le Sénat, et le gouvernement s'appête à reculer et à accepter des amendements mis de l'avant par nos collègues de l'autre Chambre, le Sénat. Pourtant, c'est pour cela que nous avons été rappelés le 4 août dernier ou le 5—et je voudrais bien me faire corriger, ou bien par madame la Présidente, ou bien par mes collègues, ou par par mon collègue le leader de la Chambre—je ne sais pas à quelle date, mais nous sommes revenus au mois d'août et nous sommes encore ici. Et soudainement le gouvernement dit: Mon Dieu, il faudrait bien que l'on passe tout de suite le lac Meech! Nous allons voter en majorité pour le lac Meech, mais qu'on le ramène ce projet de loi-là! Et sur la question de l'avortement, on ne sait plus trop où on s'en va!

On nous arrive avec une espèce de proposition qui ne fait aucun sens, lorsqu'on veut exercer le leadership au Canada. Il faut que ça passe! Le problème des *day care centers*, le problème des soins pour enfants, il faut que ça passe! Et à la dernière minute, c'est toujours la mauvaise habitude des gouvernements d'essayer de vouloir prendre la Chambre par la peur ou par la fatigue, et de dire: eh bien, maintenant, d'ici la fin du mois de juin, il faut passer tout notre menu législatif.

Eh bien, nous, nous disons non! Nous allons prendre le temps nécessaire. Ils ne nous auront pas, comme le souligne si bien mon collègue du Nouveau-Brunswick, ils ne nous auront pas par la fatigue. Ils ne nous auront pas par la surprise. Nous allons rester à la Chambre. Nous allons faire notre devoir. Et puis ils devront démontrer à la population que même s'ils sont 208 ou 210 ou 206, je ne me souviens plus combien il en reste, nous ne permettrons pas que nous passions à côté du Règlement! Nous avons le droit de discuter des projets de loi. Nous avons le droit, lorsque nous croyons que ce sont des projets de loi importants, et nous ne faisons pas, madame, que je sache, de la mise en scène. Nous ne prenons pas un temps indu de la Chambre.

• (1610)

*[Traduction]*

Il serait très raisonnable à notre avis de prendre un peu plus de temps pour voir si le projet de loi C-129 visant à privatiser Air Canada sert les meilleurs intérêts du Canada. Le projet de